

Ofi Invest ESG Mid Caps Euro A

FRO010821462

31/07/2026

 Commercialisé en  FR

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾


Actions euro - petites et moyennes capitalisations



▶ Actif net du fonds	121,28 M€
▶ Actif net de la part	8,98 M€
▶ Valeur liquidative	2 626,53 €
	Fonds Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	1,42% 1,75%



▶ Gérants



Nicolas Ménard Frédérique Nakache

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans



▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,59	6,68
▶ Couverture note ESG	100,00%	99,67%

Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le MSCI EMU Mid Cap Net Return EUR Index, sur la durée de placement recommandée, en investissant sur les marchés actions des pays de la zone euro.

Principales caractéristiques

 Date de création de la part
27/01/2012

 Date de lancement de la part
27/01/2012

 Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

 Forme juridique
FCP

 Classification AMF
Actions de pays de la zone Euro

 Affectation du résultat
Capitalisation

 Fréquence de valorisation
Journalière

 Ticker Bloomberg
AVTSMCA FP

 Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

 Frais de gestion maximum TTC
1,50%

 Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,51%

 Indice de référence
MSCI EMU Mid Cap

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

Ofi Invest ESG Mid Caps Euro A

FR0010821462

31/07/2026



Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 30/07/2021)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	10,39	14,37	-3,97
1 mois	1,42	1,75	-0,33
3 mois	6,80	7,51	-0,72
6 mois	8,42	11,61	-3,19
1 an	15,03	22,07	-7,03
2 ans	27,36	53,04	-25,68
3 ans	36,15	68,31	-32,16
5 ans	32,62	61,11	-28,48
8 ans	63,12	112,43	-49,31
10 ans	82,62	175,81	-93,19

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-3,68	7,01	-24,50	27,52	5,57	18,32	-14,35	14,71	0,43	20,82
Indice	1,47	22,18	-19,71	28,19	5,49	23,31	-17,11	14,02	10,70	30,51
Relatif	-5,15	-15,16	-4,79	-0,68	0,08	-4,99	2,77	0,69	-10,26	-9,69

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-3,69	-1,08	1,58	-0,12	0,59	-13,13	4,04	-4,73	-9,69	7,69	6,54	-1,27
2023	8,43	3,66	-3,97	0,10	-2,04	3,75	2,78	-1,58	-3,75	-5,58	9,11	4,15
2024	-1,36	1,00	4,32	-0,30	4,80	-4,88	1,83	-1,13	-1,16	-2,72	0,02	0,44
2025	4,81	1,34	-2,42	1,93	7,47	0,77	1,35	-0,18	0,92	1,37	-0,41	2,47
2026	1,82	3,62	-7,73	6,17	4,51	0,75	1,42					

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	14,69	13,09	-9,98	-7,69	47	25	2,86	-2,13	0,94	1,09	-0,16
3 ans	14,62	13,59	-16,08	-14,18	42	28	3,41	-2,08	0,54	1,04	-0,15
5 ans	16,15	15,49	-28,79	-29,75	586	588	3,40	-1,13	0,21	1,02	-0,08
8 ans	19,19	18,49	-38,24	-39,29	285	280	3,71	-0,90	0,27	1,01	-0,07
10 ans	18,08	17,20	-42,41	-39,29	324	280	4,11	-0,97	0,29	1,02	-0,08

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest ESG Mid Caps Euro A

FR0010821462

31/07/2026



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	25,7	18,0
Banques	14,0	15,3
Aliments, boissons et tabac	7,5	5,9
Assurance	6,6	6,6
Médias	5,9	2,4
Services aux collectivités	5,7	5,1
Produits et services de consommation	4,9	2,2
Energie	4,5	7,0
Santé	4,2	7,2
Technologie	3,8	2,4
Construction et matériaux	3,0	5,9
Télécommunications	3,0	4,1
Services financiers	2,3	4,8
Produits chimiques	1,9	2,9
Ressources de base	1,7	1,6
Commerce de détail	1,1	0,5
Automobiles et pièces	0,8	1,9
Immobilier	0,8	2,3
Voyages et loisirs	0,7	2,1
Soins personnels, pharmacies et épiceries	-	1,8
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,0	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
	PRYSMIAN	4,8
IT	Biens et services industriels	
	PUBLICIS GROUPE SA	4,1
FR	Médias	
	KONINKLIJKE KPN NV	3,0
NL	Télécommunications	
	KERRY GROUP PLC	2,8
IE	Aliments, boissons et tabac	
	NN GROUP	2,7
NL	Assurance	

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
Pays-Bas	21,5	14,5
France	18,0	15,1
Allemagne	17,7	13,8
Italie	16,7	18,1
Irlande	7,9	7,6
Finlande	4,6	7,5
Belgique	2,6	3,9
Espagne	2,5	10,0
Portugal	2,2	3,1
Autriche	1,9	2,7
Suisse	1,5	1,4
Luxembourg	0,9	1,7
Royaume-Uni	-	0,5
Île de Jersey	-	0,3
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,0	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	98,5
USD	1,5

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	26,4
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	73,6

► Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	75
Taux d'exposition actions (%) ⁽⁶⁾	98,0

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

Ofi Invest ESG Mid Caps Euro A

FR0010821462

31/07/2026



► Commentaire de gestion

Dans un environnement marqué par une forte volatilité, l'Euro Stoxx 300 Net Return a terminé le mois quasiment inchangé (-0,2 %). Derrière cette apparente stabilité se cachent toutefois d'importantes rotations sectorielles. Les valeurs énergétiques ont bénéficié de la hausse du pétrole (+11,7 %), soutenue par les tensions entre les États-Unis et l'Iran, tandis que les financières ont poursuivi leur progression (+5,5 %) portées par de solides résultats trimestriels. À l'inverse, le secteur des semi-conducteurs a subi une correction marquée (-18,7 %), pénalisé par les interrogations sur le rythme de retour sur investissement des dépenses liées à l'intelligence artificielle.

Les marchés ont ainsi alterné entre enthousiasme et inquiétude autour du thème de l'IA. La correction spectaculaire observée sur les valeurs technologiques asiatiques, notamment en Corée du Sud, a ravivé les craintes d'un excès de valorisation de l'écosystème des semi-conducteurs. En fin de mois, les publications de Microsoft et d'Amazon ont néanmoins rappelé que la dynamique de demande restait particulièrement robuste, avec des résultats largement supérieurs aux attentes et des discours confirmant la poursuite d'investissements massifs dans les infrastructures numériques. In fine les semiconducteurs grèvent la performance de l'Euro Stoxx de 2,36%.

Sur le plan macroéconomique, les banques centrales ont maintenu leurs taux inchangés, tout en conservant un biais restrictif face à des pressions inflationnistes entretenues par le rebond des prix de l'énergie. Dans la zone euro, l'activité a continué de faire preuve de résilience, comme en témoignent des indicateurs avancés mieux orientés et une croissance supérieure aux attentes au deuxième trimestre. De par son exposition limitée à la thématique intelligence artificielle, le segment des mid caps a été peu impacté. Par conséquent le MSCI EMU Mid cap progresse de 2,2% sur le mois. En juillet, le fonds a cédé MTU Aero pour initier SBM Offshore.

Ofi Invest ESG Mid Caps Euro A

FR0010821462

31/07/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	01/02/2010
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	RSM France
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis

Ofi Invest ESG Mid Caps Euro A

FR0010821462

31/07/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

ÉTOILES SIX FINANCIER

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Ofi Invest ESG Mid Caps Euro A

FR0010821462

31/07/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.